

COMITÉ POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2025

Projet aux fins de discussion

COMITÉ POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2025

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen des professionnels en exercice indépendants	2 - 3
Produits et charges	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12



Comptabilité +
Humanité

300-1165, boul. Lebourgneuf
Québec (Québec) G2K 2C9
T: 418 692-1077
F: 418 634-1455

www.alteregaux.ca

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DES PROFESSIONNELS EN EXERCICE INDÉPENDANTS

Aux administrateurs du
COMITÉ POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du **COMITÉ POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE** qui comprennent le bilan au 30 juin 2025 et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des professionnels en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les Normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Les professionnels en exercice mettent en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques. Ils évaluent les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **COMITÉ POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE** au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

COMITÉ POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE

PRODUITS ET CHARGES

Exercice clos le 30 juin 2025

(non audité)

Page 4

	2025	2024
PRODUITS		
Subventions et dons (note 3)	203 044 \$	195 001 \$
Activités	10 450	19
Publicité - Infobourg	4 088	1 930
Cotisations des membres	<u>625</u>	<u>455</u>
	<u>218 207</u>	<u>197 405</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	222 146	141 254
Activités	28 222	8 407
Publications - Infobourg	16 953	13 592
Loyer	8 273	8 273
Honoraires	8 234	6 681
Fournitures de bureau et papeterie	8 129	8 923
Frais de représentation et déplacements	2 355	2 064
Télécommunications	2 191	2 235
Assurances	2 066	1 946
Cotisations	1 157	707
Intérêts et frais bancaires	332	43
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>596</u>	<u>348</u>
	<u>300 654</u>	<u>194 473</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) D'EXPLOITATION AVANT « LE VESTIAIRE DU FAUBOURG »	<u>(82 447)</u>	<u>2 932</u>
« LE VESTIAIRE DU FAUBOURG »		
Produits	<u>25 541</u>	<u>26 840</u>
Charges		
Per diem	12 435	12 700
Loyer	<u>5 515</u>	<u>5 515</u>
	<u>17 950</u>	<u>18 215</u>
EXCÉDENT D'EXPLOITATION « LE VESTIAIRE DU FAUBOURG »	<u>7 591</u>	<u>8 625</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(74 856) \$</u>	<u>11 557 \$</u>

COMITÉ POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 30 juin 2025

(non audité)

Page 5

	Fonds affecté à l'organisation d'un festival politique et culturel et au 50e anniversaire	Fonds non affecté	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	45 000 \$	73 041 \$	118 041 \$	106 484 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(39 477)	(35 379)	(74 856)	11 557
TRANSFERT	<u>(5 523)</u>	<u>5 523</u>	<u>--</u>	<u>--</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>-- \$</u></u>	<u><u>43 185 \$</u></u>	<u><u>43 185 \$</u></u>	<u><u>118 041 \$</u></u>

COMITÉ POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE

BILAN

30 juin 2025

(non audité)

Page 6

	2025	2024
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	100 419 \$	158 920 \$
Débiteurs (note 4)	17 731	3 410
Subvention à recevoir	572	--
Frais payés d'avance	<u>814</u>	<u>--</u>
	119 536	162 330
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>1 546</u>	<u>2 142</u>
	<u>121 082 \$</u>	<u>164 472 \$</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	36 908 \$	22 350 \$
Subventions reportées (note 7)	<u>40 989</u>	<u>24 081</u>
	<u>77 897</u>	<u>46 431</u>
ACTIF NET		
Fonds affecté à l'organisation d'un festival politique et culturel et au 50e anniversaire	--	45 000
Fonds non affecté	<u>43 185</u>	<u>73 041</u>
	<u>43 185</u>	<u>118 041</u>
	<u>121 082 \$</u>	<u>164 472 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administratrice, administrateur

_____, administratrice, administrateur

COMITÉ POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 30 juin 2025

(non audité)

Page 7

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(74 856) \$	11 557 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>596</u>	<u>348</u>
	(74 260)	11 905
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(14 321)	(361)
Subvention à recevoir	(572)	4 277
Frais payés d'avance	(814)	1 946
Créditeurs	14 558	1 133
Subventions reportées	<u>16 908</u>	<u>(12 122)</u>
	<u>15 759</u>	<u>(5 127)</u>
	(58 501)	6 778
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>--</u>	<u>(2 490)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(58 501)	4 288
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>158 920</u>	<u>154 632</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>100 419</u></u> \$	<u><u>158 920</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué comme organisme à but non lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, a pour objectifs de promouvoir les intérêts des résidents du quartier. De plus, l'organisme exploite un comptoir vestimentaire sous la dénomination suivante : « Le Vestiaire du Faubourg ». Il est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est exonéré d'impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Dans la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations présentées au sujet des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux produits et charges de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports et les subventions. Les apports ou subventions affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports ou subventions non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les produits du Vestiaire sont comptabilisés à titre de produits lorsque les biens ont été vendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Tous les autres produits sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Ventilation des charges

L'organisme présente la charge de loyer classée par fonction. La charge de loyer est répartie entre les charges du projet « Le Vestiaire du Faubourg » et les charges d'administration selon la superficie de chacun des locaux par rapport à la superficie totale.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Biens reçus à titre gratuit

L'organisme reçoit des articles à titre gratuit de la part des résidents du quartier pour mettre en vente au Vestiaire du Faubourg. La valeur des articles reçus à titre gratuit n'est pas comptabilisée dans les comptes de l'organisme, puisque les montants ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Actif net

Fonds affecté à l'organisation d'un festival politique et culturel et au 50e anniversaire

Ce fonds était destiné à couvrir les frais pour l'organisation d'un festival politique et culturel dans le quartier ainsi qu'au 50e anniversaire de l'organisme qui a été intégré au festival politique et culturel.

Fonds non affecté

Le fonds non affecté est utilisé pour toutes les activités courantes de l'organisme. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds non affecté.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui seraient évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur seraient alors comptabilisées aux produits et charges.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux produits et charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise serait alors comptabilisée aux produits et charges.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux produits et charges de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers, qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur, tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. SUBVENTIONS ET DONS

	2025	2024
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - SACAIS	96 982 \$	94 124 \$
Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent - Fonctionnement	74 300	74 300
Société d'habitation du Québec	27 950	21 739
Emploi et Développement social Canada - Emplois d'été Canada	577	3 174
Dons	<u>3 235</u>	<u>1 664</u>
	<u>203 044</u> \$	<u>195 001</u> \$

4. DÉBITEURS

	2025	2024
Somme à recevoir	10 000 \$	-- \$
TPS et TVQ à recevoir	<u>7 731</u>	<u>3 410</u>
	<u>17 731</u> \$	<u>3 410</u> \$

COMITÉ POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2025

(non audité)

Page 11

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	516 \$	145 \$	371 \$	464 \$
Matériel informatique	<u>1 974</u>	<u>799</u>	<u>1 175</u>	<u>1 678</u>
	<u>2 490 \$</u>	<u>944 \$</u>	<u>1 546 \$</u>	<u>2 142 \$</u>

6. CRÉDITEURS

	2025	2024
Comptes fournisseurs et frais courus à payer	6 604 \$	9 436 \$
Salaires et vacances à payer	22 013	8 330
Remises gouvernementales à payer	<u>8 291</u>	<u>4 584</u>
	<u>36 908 \$</u>	<u>22 350 \$</u>

7. SUBVENTIONS REPORTÉES

	Solde au début de l'exercice	Montants reçus	Montants constatés	Solde à la fin de l'exercice
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - SACAIS	24 081 \$	97 640 \$	96 982 \$	24 739 \$
Société d'habitation du Québec	<u>--</u>	<u>44 200</u>	<u>27 950</u>	<u>16 250</u>
	<u>24 081 \$</u>	<u>141 840 \$</u>	<u>124 932 \$</u>	<u>40 989 \$</u>

8. RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme contribue au Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes. Ce régime de retraite s'adresse aux groupes communautaires et de femmes, aux entreprises d'économie sociales, aux organismes à but non lucratif du milieu culturel et à certaines fondations.

Le régime est à cotisation déterminée. Les cotisations employeurs et employées correspondent respectivement à 5 % et 2 % du salaire brut.

La contribution de l'organisme au régime de retraite imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 5 069 \$ (2024, 3 573 \$).

9. RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2025.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À la date du bilan, l'organisme détenait suffisamment de liquidités pour lui permettre d'assumer ses obligations.

L'organisme est exposé à ce risque principalement au niveau de ses créiteurs.

Projet aux fins de discussion